



KARATE CADAUJACAIS

PHOTO

FICHE D'INSCRIPTION

Année 20....- 20....

NOM : PRENOM :

Date de Naissance : Sexe M F
Adulte Adolescent (12-17) Enfant (7-11) Baby (4-6)

Adresse : Ville :

Mail :

Tel Père : Tel Mère:

Profession Adhérent :

KARATE

KARATE CONTACT

SELF DEFENSE

GYM Japonaise

REIKI

Déjà Licencié(s) N° Licence :

Niveau ceinture :

Pour les compétiteurs :

Passeport de karaté : Oui Non Compétiteur : Oui Non Poids :

Droit à l'image : Oui Non

J'autorise le club à prendre toutes les dispositions médicales qui s'avèreraient nécessaires pour moi-même lors du déroulement des cours et des compétitions. Oui Non

REGLEMENT INTERIEUR

- 1 Est adhérente, toute personne s'étant acquittée de la cotisation, de la licence fédérale et ayant fourni un certificat médical et une photo d'identité.
- 2 Toute personne a la possibilité de faire qu'un cours gratuit pour chaque discipline.
- 3 L'inscription et la cotisation sont payables à l'année en intégralité lors de l'inscription à l'ordre de «Karate Cadaujacais». Elle n'est pas remboursable.
- 4 La pratique des Arts Martiaux requiert **Discipline, Courtoisie, Respect.**
- 5 Le professeur et les assistants se réservent le droit de renvoyer occasionnellement du cours tout élève indiscipliné ou incorrect dans sa tenue, son attitude envers les autres adhérents ou envers l'enseignant, ceci pour le bon fonctionnement du club. Pour tout renvoi définitif, la décision sera prise par le Comité Directeur.
- 6 Toute absence prolongée doit être signalée au professeur ou à la Présidente. (Voire aux assistants).
- 7 Les horaires des cours sont à respecter.
8. Les parents accompagnant les enfants sont priés de s'assurer de la présence de l'enseignant ou d'un responsable du club. Le club ne prendra aucune responsabilité si un incident intervenait en cas de non-respect de cette consigne.
9. En cours, pour les filles, un tee-shirt blanc est obligatoire sous la veste de kimono. Pas de tee-shirt pour les garçons, pas de col roulé et de manches longues sous le kimono.
Le port de bijoux, barrettes, pinces, épingles est interdit. Les cheveux doivent être attachés avec élastiques ou chouchou uniquement.
10. Tout adhérent doit avoir une hygiène corporelle irréprochable (pieds, mains et kimono propres, ongles coupés.) Pour tout problème d'hygiène de pied, le port de « rythmique » est **obligatoire.**
11. Les tenues spécifiques de chaque discipline sont **obligatoires.**
12. Le club ne sera pas tenu responsable en cas de vol ou de dégradation.

Signature